

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Maintenance et de l'Exploitation
Service Rénovation et Maintenance des Collèges
04 13 31 10 28

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

OBJET : Travaux dans les collèges publics : 4ème liste d'opérations relatives à la sécurisation au titre de l'année 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée aux Collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La liste des opérations relative à la quatrième phase de sécurisation de 22 collèges publics s'inscrit dans le cadre du plan pour le sursaut national demandé par la Présidente du Conseil départemental à la suite des évènements survenus en novembre 2015.

Ces opérations concernent des travaux de mise en sécurité dans le cadre du dispositif 100 % sécurité collèges dans les établissements suivants :

- Pour Marseille, : Sylvain Menu, Louise Michel, Vallon des pins, Vieux Port, Château Forbin, Le Ruissatel, Pierre Puget, Fraissinet et Arthur Rimbaud.
- Pour les communes hors Marseille : Miramaris à Miramas, Petit Prince à Gignac-La-Nerthe, Louis Pasteur à Istres, Lucie Aubrac à Eyguières, Camille Claudel à Vitrolles, Robert Morel à Arles, Georges Brassens à Marignane, Château Double à Aix en Provence, Nathalie Sarraute à Aubagne, Olympe de gouges à Plan de Cuques, Font d'Aumury à Fuveau, Pesquier à Gardanne et Jean Zay à Rousset.

Le montant de l'enveloppe globale prévisionnelle s'élève à 12 300 000 € TTC, dont 670 000 €TTC pour les prestations intellectuelles et 11 630 000 €TTC pour les travaux.

Ce rapport ne concerne que :

- les prestations intellectuelles des 22 collèges pour 670 000 €TTC,
- les travaux pour une partie des collèges figurant dans la liste jointe dans la limite des crédits alloués au BP 2019 en fonction de l'avancement et de la priorisation des opérations pour un montant total de 7 530 000 €TTC.

Les crédits affectés à cette quatrième phase de sécurisation au BP 2019 d'un montant de 8 200 000 €TTC permettent de couvrir cette première phase de travaux.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL